

Assemblée générale mixte du mercredi 12 mai 2021

Paris (France), 12 mai 2021 – [Technicolor](#) (Euronext Paris : TCH, OTCQX : TCLRY) annonce que l'Assemblée générale mixte des actionnaires de Technicolor SA, présidée par Mme Anne Bouverot, Présidente du Conseil d'administration, s'est tenue ce jour à huis-clos, au siège social.

En raison du huis clos, l'intégralité du vote a eu lieu par correspondance.

En vertu des votes par correspondance et des pouvoirs donnés à la Présidente de l'Assemblée générale, les actionnaires représentés ou ayant voté par correspondance possédaient 116 474 688 des actions ayant le droit de vote, soit un quorum de 49,39 %.

L'ensemble des résolutions proposées a été adoptée à une très large majorité par l'Assemblée, le résultat détaillé des votes étant disponible sur le site www.technicolor.com/fr dans la rubrique consacrée à l'Assemblée générale.

L'Assemblée générale a ainsi notamment :

- Approuvé les comptes sociaux, les comptes consolidés de l'exercice 2020, ainsi que la proposition d'affectation du résultat ;
- Approuvé les conventions et engagements réglementés visés dans le rapport spécial des commissaires aux comptes ;
- Renouvelé les mandats d'administrateurs de Mme Melinda J. Mount et de Bpifrance Participations ;
- Nommé à nouveau M. Richard Moat, Directeur général, en qualité d'administrateur ;
- Approuvé les politiques de rémunération des administrateurs, de la Présidente du Conseil d'administration et du Directeur général ainsi que leurs éléments de rémunérations 2020 ;
- Autorisé l'éventuelle mise en œuvre d'un nouveau programme de rachat d'actions ;
- Approuvé les propositions de modifications statutaires.

La Société ayant été informée le 10 mai 2021 par Monsieur Luigi Rizzo du retrait de sa candidature au poste d'administrateur en raison de l'acceptation d'un nouveau poste, le projet de résolution n° 8 portant sur cette nomination s'est trouvé sans objet lors de l'Assemblée. Les votes sur ce projet de résolution, exprimés en amont de l'Assemblée générale conformément aux dispositions de l'Ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 tel que modifiée, n'ont donc pas été pris en compte.

A l'issue de cette Assemblée générale mixte, le Conseil d'administration compte 11 administrateurs, soit un administrateur de plus en la personne de M. Richard Moat, Directeur général.

Par ailleurs, sur proposition du Comité Nominations et Gouvernance, le Conseil d'administration a modifié très légèrement la composition de certains Comités en considération des derniers changements intervenus au niveau des administrateurs représentant les salariés.



Sur proposition du Comité Nominations et Gouvernance également, le Conseil d'administration a décidé d'étendre les missions de ce même Comité à la Responsabilité sociétale et d'en modifier corrélativement le nom.

La retransmission intégrale de l'Assemblée Générale est disponible sur www.technicolor.com/fr/relations-investisseurs/assemblee-generale.

*

*

*

A propos de Technicolor

www.technicolor.com/fr

Les actions Technicolor sont admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris (TCH) et sont négociables sous la forme d'*American Depositary Receipts* (ADR) aux Etats-Unis sur le marché OTCQX (TCLRY).

Relations Investisseurs

Christophe le Mignan : +33 1 88 24 32 83

christophe.lemignan@technicolor.com